Les Ailes du Maine Planeur

Tarifs 2022

Frais annuels:

Cotisation club élèves et pilotes : 190 €

Cotisation pour pilote occasionnel ou inscrit dans plusieurs clubs : 19 € par jour (à concurrence de la cotisation club)

Cotisation club non volant : 95€

Licence passion (élève et pilote) (prix indicatif 2021) : **168,59**€ / - de 25 ans : **86,59**€ Licence duo (pour voler avec instructeur ou pilote confirmé) (prix indicatif 2021) : **113,26**€

Frais et bourses de formation :

L'instruction est **gratuite**, sous réserve de la disponibilité de nos instructeurs et treuilleurs bénévoles. En contrepartie, la participation aux nombreuses tâches au sol est indispensable à la pratique de l'activité.

Manuel du pilote planeur et carnet de vol (prix indicatif 2017) : 38 € et 14 €

Taxe DGAC et visite médicale aéronautique (à l'obtention du brevet) (prix indicatif 2014) : 80 € et environ 40 €

De nombreuses bourses, provenant de la fédération, du comité régional, du département, permettent aux jeunes de moins de 25 ans d'obtenir le brevet de pilote planeur pour un montant très favorable.

A titre indicatif, en 2017, les jeunes bénéficiaient de **150 €** au lâché (1er vol seul), et jusqu'à **500 €** à l'obtention du brevet.

A cela pouvait s'ajouter pour des aides supplémentaires. Se renseigner auprès du club pour des informations individualisées et fonction des conditions en vigueur. <u>Attention cependant</u>: ces bourses sont conditionnées aux résultats de l'élève (et <u>remboursables à contrario</u>): motivation et assiduité sont donc de rigueur.

Frais de vols :

Treuillée : **10 €**, réduction de **50%** si le vol dure **moins de 10 mn** (gratuit en cas de casse câble, hors exercice ou incident de treuillée)

Heure moteur SF 25 (à 2700 trs/min) : 50 €

Cout cellule dégressif suivant temps de vol annuel : (tarif réduit applicable)

Planeurs biplaces, Pégase et motoplaneur :

- Jusqu'à 5 heures: taux horaire 40€
- À partir de 5 heures et jusqu'à 20 heures : taux horaire réduit de 50 %
- au-delà de 20 heures : taux horaire réduit de 75 %

Planeur de début Astir : Réduction de 25% du cout cellule suscité (tarif réduit applicable)

<u>Tarif réduit :</u>

-25%, pour :

- Les jeunes de moins de 25 ans brevetés (tarif applicable jusqu'à la date anniversaire)
- Les personnes sans emploi (sur présentation attestation pôle emploi)